

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Sous la responsabilité du chef d'établissement ou du responsable qualité, le technicien de laboratoire contrôle et analyse la conformité des produits aux différents stades de la fabrication dans le cadre des normes et des procédures qualité. Il propose et met en place les actions correctives en cas de dérives. Le technicien de laboratoire collecte les éléments utiles au traitement des litiges. Il participe à l'élaboration et à la mise à jour des procédures qualité. Il participe à des études spécifiques dans le cadre d'assistance technique ou de développement de produits.

Ce CQP est composé de 4 blocs de compétences.

Le parcours de formation préparant au CQP Technicien de Laboratoire est composé de 4 modules certifiants permettant d'acquérir la totalité des compétences de chacun de ces blocs.

Durée de la formation :

385 heures réparties sur 9 mois pour le cursus complet, dont 56 heures pour l'accueil, les évaluations, la préparation à la validation et jury.

BLOCS DE COMPÉTENCES

- **Management de la qualité des produits (granulats, Béton prêt à l'Emploi, béton industriel)** (98 heures)
 - Vérifier la qualité des constituants des produits fabriqués ou traités (acières, ciments, adjuvants, granulats...), selon les documents de référence (normes, procédures...)
 - Présenter les résultats des contrôles conformément aux exigences des certifications et autres exigences qualité
- **Réalisation des essais sur les produits de carrière et matériaux de construction** (112 heures)
 - Réaliser les essais et contrôles spécifiques concernant les produits de son entreprise (granulats, BPE, béton manufacturé) selon les documents de référence (normes, procédures...)
 - Organiser son laboratoire pour la réalisation des essais nécessaires (respect du plan de contrôle, enregistrement, conservation, classement et archivage des résultats...)
 - Assurer le suivi métrologique des instruments de mesure et d'essais de son laboratoire
 - Réaliser l'ensemble de ses activités dans le respect des réglementations et des dispositions particulières en matière de sécurité et d'environnement
 - Mettre en œuvre les dispositions préventives adaptées aux risques inhérents à sa fonction
- **Analyse et exploitation des résultats d'essais sur les produits de carrières et matériaux de construction** (77 heures)
 - Reporter les résultats des essais sur les registres de contrôle et autres documents internes et externes, le cas échéant en utilisant des logiciels adaptés
 - Présenter les résultats des contrôles conformément aux exigences des certifications et autres exigences qualité
 - Interpréter les résultats des contrôles conformément aux référentiels de certification de produits ou procédures qualité
 - Exploiter les résultats afin de détecter les éventuelles dérives ou opportunités d'amélioration
 - Participer à la recherche d'actions correctives en cas de non conformités
 - Communiquer les résultats aux équipes de production (notamment suite à une dérive qualité)
 - Rédiger des rapports d'expérimentation de laboratoire et autres documents de synthèse
- **Gestion de la qualité en carrière et matériaux de construction** (42 heures)
 - Mener des actions de sensibilisation à la démarche qualité auprès des personnels internes et externes
 - Participer au chiffrage et au suivi des coûts de non-qualité
 - Participer à la recherche et l'analyse des causes en cas de réclamation liée à la mise en œuvre des produits livrés
 - Participer à la rédaction et au suivi des procédures, consignes et instructions de travail nécessaires à la maîtrise de la qualité des produits
 - Réaliser ou faire réaliser des études techniques en appui des équipes commerciales, dans le cadre de demandes clients
- **Séquences complémentaires** (56 heures)
 - Accueil
 - Préparation à la validation écrite
 - Préparation à la validation orale
 - Évaluations (intermédiaire et finale)
 - Validation par le Jury



Public cible

- Technicien de laboratoire

Prérequis : Aucun



Voies d'accès

- Parcours de formation continue
- Contrat de professionnalisation
- VAE



Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel (apports théoriques, exercices pratiques, études de cas, etc.) ou distanciel (autoformation, apports théoriques, suivi et accompagnement pédagogique du stagiaire par l'organisme de formation)



Modalités d'évaluation et d'obtention :

- **Évaluation du CQP :**
 - Par l'organisme de formation : évaluations intermédiaire et finale sous forme de QCM
 - Par le tuteur : évaluations intermédiaires et finale par le biais d'une grille d'évaluation élaborée selon le référentiel d'activités et de compétences applicable
 - Par le jury : évaluation du Dossier Descriptif des Activités (DDA) et soutenance orale
- **Obtention : le CQP est obtenu à la double condition suivante :**
 - Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20
 - Si chaque note globale par bloc de compétence est supérieure ou égale à 10/20.